

Du registre aux délibérations du  
Conseil Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui  
suit :

**Administration Communale**

**Séance du 31 mai 2010.-**

**de**

**M O R L A N W E L Z**

**Réf. cc/10/04/10/JCD.-**

**ORDRE DU JOUR :**

10. Bilan financier et rapport d'activités 2009 de l'ASBL « CRECC » –  
Notification.-

**Sont présents :** MM. FAUCONNIER Jacques, Bourgmestre-Président ;  
MOUREAU Christian, Mme INCANNELA Josée, MM. DENEUFBOURG Jean-  
Charles, DEVILLERS François, Echevins et FACCO Giorgio, Président du  
CPAS ;  
MM. MAIRESSE Marceau, OTLET Paul, BODEUX Bernard, Mme BILLIET  
Virginie, MM. MARGUERITE Pascal, MONTERO REDONDO José-Manuel,  
Mmes DRUART Rose-Marie, GONZALEZ-MOYANO Astrid, MATYSIAK Carine,  
MM. DEPASSE Michel, BUSQUIN Philippe, MATTIA Gerardo, HOFF Jean-  
Marie, BUONOPANE Domenico, Conseillers communaux et M. BURION  
Michel, Secrétaire communal.

**Le Conseil Communal : en séance publique :**

**PREND CONNAISSANCE**, du bilan financier et du rapport d'activités 2009 de  
l'ASBL CRECC, conformément à l'arrêté de la Région Wallonne portant  
codification de la législation relative aux pouvoirs locaux du 24 avril 2004 et  
au code de la démocratie locale et de la décentralisation en ses articles  
L3331-1 à L3331-9.

Association	Montant	Article	Année	N° compte
CRECC	2354,10.- €	7621/332/02	2010	068-0425760-54

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,  
(s) M. BURION

Le Président,  
(s) J. FAUCONNIER

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,